

Département
AVEYRON

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 20.02.2024
DE LA COMMUNE DE LE CAYROL .**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février, à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Bernard VALERY, Maire.

Date convocation : 13/02/2024

En exercice : 10

Exclu : 1

Présents : 7 : VALERY Bernard. TEYSSÉDRE Nathalie. SABY Bernadette. GASQ Muriel. LUISA-MARCELA Johnny. LEGER Michaël. ROULIES Serge.

Absents : 3 : MIRABEL Gérard. DURAND Thierry. BURGUIERE Béatrice.

Pouvoir : 1 : M.DURAND Thierry à Mme TEYSSÉDRE Nathalie.

Secrétaire de Séance : LEGER Michaël.

Quorum : 6

Votants : 8

Les délibérations sont affichées et consultables en mairie.

N° de la Délibération : **Objet** :

- 1 : Délibération relative à la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au sein de la Commune de LE CAYROL.
- 2 : Réhabilitation du presbytère du Cayrol, pour aménagement d'une mairie, agence postale communale, salle de réunion et deux logements locatifs. Plan de financement des travaux prévus en 2024. Demande de DETR-DSIL 2024.
- 3 : Construction d'un mur d'enceinte du cimetière du Cayrol. Plan de financement. Demande de DETR-DSIL 2024.
- 4 : Construction d'un mur d'enceinte du cimetière du Cayrol. Plan de financement. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental.
- 5 : Ouverture exceptionnelle de crédits avant vote du budget 2024.
- 6 : Projet d'entretien et de rénovation du pont de Bonneval sur la boralde. Convention de partenariat avec la Commune de Condom d'Aubrac.
- 7 : Problème de la vitesse excessive dans la traversée du village du Cayrol. Demande de lancement d'une étude par Aveyron Ingénierie, et la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère.
- 8 : Adhésion de la commune au dispositif Guichet Unique pour la rénovation énergétique de l'habitat (Renov'Occitanie) porté par les PNR de l'Aubrac et Grands Causses.
- 9 : Avenant N°1- Lot 5 – Marché de travaux de réhabilitation du presbytère du Cayrol : Mairie-Agence postale-Salles de réunion et 2 logements.
- 10: Règlement de mise à disposition d'un bien partagé : balayeuse de la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère.

Le Maire :
VALERY Bernard.



Le secrétaire de séance
LEGER Michaël.

